

N°69

FÉVRIER 2012

mairie@pompey.fr  
www.pompey.fr

# Pompey Point Com

Le Flash-info de la mairie de Pompey

## JEUNESSE

### Appel à candidature

Chaque année, la municipalité organise un chantier jeunes qui vise à la mise en valeur de notre patrimoine communal.

Il est destiné aux jeunes Pompéiens et Pompéiennes âgés de 15 à 17 ans. En contrepartie de leur travail, il leur est proposé une bourse de 17€ par jour.

Pour participer au prochain chantier jeunes d'été du 23 juillet au 3 août 2012, adressez vos lettres de candidature au service Animation de la commune de Pompey.

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires sur le déroulement du chantier jeunes, contactez Laurent Cartillone au 03 83 49 51 76.

## SPORT

### Circuit de Lorraine

Evènement sportif majeur pour notre ville, le vendredi 18 mai prochain, avec le départ d'une étape du Circuit de Lorraine, course cycliste professionnelle internationale.

Belle matinée en perspective pour les sportifs et les amoureux de la «petite reine» avec l'arrivée, dès 7 heures du matin, de la caravane et l'installation du village du tour place du marché et de la piscine. Puis animations et présentation des 130 coureurs professionnels pour un départ fictif à 11 heures 15 Avenue Gambetta et traversée de la ville direction Custines pour une étape de 210 kilomètres qui va les mener à Neufchâteau.

Il va de soi qu'une manifestation de cette ampleur, avec sa cohorte de véhicules techniques et publicitaires, entraînera quelques contraintes de stationnement et de circulation pour les riverains et les habitants de Pompey. Alors notez bien cette date pour prendre les dispositions qui s'imposent. Vous serez informés en temps voulu du plan de circulation retenu pour assurer la sécurité de tous.

## TRAVAUX

### Travaux du village

L'aménagement du Village sera terminé ces prochains jours par la mise en place de nouveaux conteneurs enterrés rue de Lasalle prévue début mars.

Les travaux entrepris par la commune et la Communauté de Communes du Bassin de Pompey ont concerné la dissimulation des réseaux (France Télécom, ERDF, éclairage public) afin de supprimer les câbles aériens de l'éclairage public, le remplacement des ampoules par des lampes à économie d'énergie afin d'améliorer l'efficacité de l'éclairage et d'en limiter le coût, la mise en place de conteneurs enterrés pour améliorer le cadre de vie, l'aménagement qualitatif du parvis de l'église en pavés, la création d'un plateau à l'entrée de la place de l'église, la création d'une zone de partage où le piéton et le vélo sont prioritaires. Cet aménagement permet un embellissement de cet espace cen-

La politique de rénovation urbaine de la municipalité est entrée en 2011 dans sa phase de réalisation. Cet automne, le Village a ainsi fait l'objet d'une importante valorisation comprenant la rénovation de la voirie, de l'éclairage public ainsi que la création d'un parvis de qualité devant l'église. Après les vacances de février, ce sera la rue des Jardins Fleuris, axe structurant de notre commune, qui sera entièrement rénovée afin d'améliorer la qualité de notre cadre de vie et renforcer la sécurité de la circulation sur cet axe.



tral, de nouveaux modes de circulation, une âme nouvelle à notre centre ancien. Lors de l'inauguration de l'éclairage de l'église, Monsieur le Maire a rappelé « qu'une commune s'identifie souvent à son clocher et à sa Mairie quelles que soient

les croyances de chacun ». Un nouveau mobilier urbain va venir compléter cet aménagement et organiser l'espace. Ces travaux ont permis d'allier la mise en valeur du patrimoine et la maîtrise des dépenses publiques.

### Travaux rue des Jardins Fleuris

Les travaux vont débuter fin février (si les conditions météorologiques le permettent) par le premier tronçon (de l'avenue de Gaulle à la rue du Général Leclerc).

La première phase consiste à remplacer la conduite d'eau et d'assainissement ainsi que les branchements existants. Durant ce premier tronçon, la partie concernée par

les travaux sera entièrement fermée à la circulation à l'exception des véhicules se rendant aux commerces et services. Des panneaux de déviation seront installés en conséquence afin de vous informer des itinéraires bis à suivre.

Lorsque ce premier tronçon sera terminé, le plan de circulation prévoit que l'essentiel de la circulation soit déviée avenue Gambetta remise en double sens le temps des travaux. Une signalisation adéquate sera mise en place et adaptée en fonction de l'avancement des travaux.

De même, les arrêts de bus de la rue des Jardins Fleuris seront déplacés et matérialisés Rue Gambetta. Les informations vous seront transmises par l'entreprise Keolis aux arrêts de bus et à l'intérieur des bus concernés.

Nous vous rappelons que les commerces (opticiens, salons de coiffure, fleuriste...), les services (banques, Maison fleurie, Maison des Jeunes et de la Culture), les professions libérales et le cabinet de radiologie resteront accessibles pendant toute la durée des travaux.

### Travaux de renouvellement des voies

La SNCF nous informe qu'une demande a été faite à Monsieur le Préfet afin de pouvoir réaliser des travaux de voies ferrées en dehors des plages horaires visées à l'article 3 de l'arrêté préfectoral du 26

décembre 2006 « bruits de voisinage ».

Les travaux se dérouleront du 2 avril 2012 au 29 septembre 2012 entre 21h00 et 5h45 sur les communes de Pont à Mousson, Blénod lès Pont à Mousson, Dieulouard, Belleville, Marbache, Pompey et Frouard et se déplaceront au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

Ces travaux seront effectués de nuit afin

de limiter les perturbations des circulations ferroviaires et concerneront les voies renouvelées du sillon lorrain, TER et TGV entre autre (rails, traverses, ballast, ...).

Aussi, ces chantiers requièrent l'emploi d'engins de forte puissance (locomotives, bulldozers, pelleteuses) conformes aux normes en vigueur. Une veille particulière sera instaurée par la SNCF pour limiter au maximum les nuisances sonores.



## Printemps des poètes



**Du 29 février au 16 mars 2012, la Ville de Pompey et la Bibliothèque pour Tous s'associent au Printemps des Poètes, temps fort de poésie, et vous invitent à un voyage à la découverte de la poésie japonaise, le Haïku, au travers d'une exposition, d'une conférence et d'une pièce de théâtre (accès gratuit pour tous).**

Une exposition de Kakemonos (visuels illustrés de poésie) vous accueillera à la Bibliothèque pour Tous au Centre socioculturel et dans le hall d'accueil de la Mairie.

Une conférence musicale de Dominique Chipot, Président de l'Association Pour la Promotion du Haïku, expliquera les différentes variétés de haïku, les sources du haïku japonais, le haïku français, la structure du haïku et l'émotion suggérée.

Les CM2 des écoles primaires G. Eiffel et Jeuyeté s'initieront à l'art de la poésie japonaise avec l'aide de Dominique Chipot et des bibliothécaires. Un rendu de leur production sera visible dans le hall du centre socioculturel lors de la conférence musicale (le samedi 10 mars à 17 h). Une pièce de théâtre clôturera ce temps de poésie, le dimanche 11 mars à 17 h au centre socioculturel. Ce spectacle de la Cie « de l'âme & du côlon », intitulé « Un chemin semé d'embûches » est « une comédie à mi-chemin entre haïku et théâtre, entre spectacle et répétition où une troupe de théâtre se livre et se délivre par l'intermédiaire des mots pour soigner ses maux. Un spectacle tout public où vous pourrez découvrir ou re-découvrir sous une forme nouvelle l'art du Haïku, ce petit poème japonais de 17 syllabes ».

La municipalité souhaite proposer des moments culturels gratuits tout au long de l'année à l'ensemble de la population pompéienne, en parallèle aux spectacles et autres actions culturelles au sein des écoles.

Cette manifestation vient compléter le temps culturel estival (les séances de Cinémaéré) et le temps culturel automnal des Journées du Patrimoine.

## PHOTOGRAPHIE

**La salle des séances accueillera du 26 mars au 21 avril 2012 les photographies**

## Le Coup de Pouce Clé

**Dans le cadre de sa politique scolaire, la municipalité a décidé de développer l'accompagnement à la scolarité des élèves de cours préparatoire, moment clé de l'apprentissage fondamental de la lecture.**

Dans cette perspective, elle a mis en place le dispositif Coup de pouce Clé, en collaboration avec les enseignants et l'association Apfée (Association pour favoriser l'égalité des chances à l'école). Deux clubs « coup de pouce clé » ont été créés, un à l'école Jeuyeté et le second à l'école Gustave Eiffel.

Ces clubs ont pour objectifs de permettre à des enfants de CP de réussir leur apprentissage en lecture-écriture, de leur donner le goût de la lecture, et d'acquiescer de la confiance en soi.



Un des atouts majeurs de ce dispositif réside dans le partenariat. En effet, les parents, les animateurs des clubs, les enseignants et les enfants signent un contrat où chacun a un rôle important à jouer.

Un club est composé de 5 enfants et d'un animateur formé, qui se réunissent 4 fois par semaine, après l'école. Pendant ce temps privilégié, l'animateur leur propose des activités ludiques et variées autour des mots selon des méthodes qui ont prouvé leur efficacité.

Pompey rejoint ainsi les 272 villes en France qui ont mis en place le Coup de Pouce Clé.

## Accueil Périscolaire

**Depuis le mois de septembre les différents accueils périscolaires de la commune de Pompey sont habilités par Jeunesse et Sports.**

Avec cette habilitation quelques changements sont arrivés dans l'organisation.

Tout d'abord les normes d'encadrement (1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans) doivent être respectées et demandent parfois du personnel supplémentaire, d'où la nécessité des inscriptions à l'avance.

Des activités diverses et variées sont mises

en place par les animateurs telles que des activités manuelles, de la peinture, du modelage, des jeux sportifs...

Des prestataires de services sont également appelés à venir faire découvrir aux enfants de nouvelles activités. Les sites Eiffel et Jeuyeté ont pu découvrir les arts du cirque au cours de ces derniers mois.

Le site de l'école Jean Moulin offre une nouvelle possibilité de garde pour les parents du quartier.

Les horaires des accueils ont changé. Ils sont ouverts de 7h30 à 8h30, le matin et de 16h30 à 18h30 le soir, ceci afin de permettre aux enfants de participer à une activité complète après avoir pris leur goûter.



## CENTRE DE LOISIRS

### Recrutement

**Dans le cadre de son centre de loisirs d'été, la ville de Pompey recrute des**

**jeunes de 16 à 18 ans comme aide-animateurs.**

L'objectif étant de leur faire découvrir le monde du travail, et plus particulièrement

de l'animation. Ils encadreront des enfants de 3 à 12 ans, avec des animateurs titulaires du BAFA sur une période de deux semaines. Si vous êtes intéressés, veuillez adresser vos candidatures à Monsieur le Maire.

## Prochaine Expo

**de Jean-Marc Miller dans le cadre de la politique culturelle municipale de promotion des artistes locaux.** Jean-Marc Miller, bien connu des photographes amateurs puisqu'il est membre du Club

Photo de FLI, nous fera voyager en Lorraine au travers de ses clichés **Côtes de Meuse, terre de tradition et terre d'aujourd'hui**, jetant un œil attentif et chaleureux sur des paysages empreints d'histoire et de

vie. Jean-Marc Miller vous accueillera le samedi 31 mars de 14h à 17h afin de partager ses émotions photographiques. Visite possible en semaine. S'adresser à l'accueil de la Mairie : 03 83 43 23 56.



## Installation d'entreprises

**La Communauté de communes du Bassin de Pompey poursuit son développement économique avec le souci de diversifier les activités qui s'installent sur le territoire et de rester un bassin d'emplois attractif. Ainsi, des aménagements et constructions sont actuellement en cours sur Citentreprises II (au sein du Parc Eiffel Énergie de Pompey). Ils sont destinés à accueillir des TPE et TPI, dont certaines sont issues de la pépinière d'entreprises CAREP. Tour d'horizon...**

### Clozal

**Créée en 2006, Clozal est une entreprise spécialisée dans l'agencement et le cloisonnement de bureaux pour le tertiaire, et de cabines d'ateliers pour l'industrie. La pose de faux plafonds, l'équipement électrique, les revêtements de sols, la climatisation font également partie des services proposés. Les installations sont toutes conçues sur mesure et fournies clés en main.**

Clozal intervient sur tout le grand Est ainsi qu'au Luxembourg, en Belgique, Suisse et Allemagne. L'entreprise possède 2 agences

à Épernay et Dijon. Ses clients sont avant tout des industriels, des entreprises du domaine tertiaire et les collectivités territoriales. Devenue trop à l'étroit dans ses locaux au sein de la pépinière d'entreprises du CAREP, Clozal a programmé son installation, dans un premier temps, dans un bâtiment de 600 m<sup>2</sup> sur un terrain de 2500 m<sup>2</sup>. Forte d'un savoir-faire qui aborde chaque phase d'un projet, de sa conception à sa réalisation (mise en plan, choix des matériaux, simulation en 3D, maîtrise d'œuvre, coordination des travaux), Clozal prévoit d'intégrer l'essentiel de la fabrication de ses productions dans ses nouveaux ateliers. Comptant actuellement une dizaine de salariés, elle prévoit éga-



lement de nouvelles embauches à court terme afin de répondre à une activité qui se développe constamment.

### CallPerf



**Enseigne ouverte en franchise en 2007, STUDIOSANTE® est un réseau infirmier de coordination de soins ville/hôpital spécialisé dans la perfusion à domicile, l'assistance nutritionnelle et les plaies à cicatrisation difficile.**

Ce réseau propose aux établissements de soins, dans le cadre d'une convention passée avec l'assurance maladie, un ensemble de prestations de services liées à l'assistance médico-technique à domicile (gestion de la douleur, antibiothérapie à

domicile, chimiothérapie...). CallPerf est une franchise indépendante créée en 2008 à Metz puis à Nancy.

L'antenne nancéienne, actuellement implantée à Ludres et à Laxou, compte 4 personnes. Elle connaît un développement exceptionnel sur un marché émergent en plein essor. Les perspectives pour 2013 sont de 7 personnes avec une évolution du chiffre d'affaires de 40 %. Il est prévu la construction d'un bâtiment de 185 m<sup>2</sup> sur un terrain d'environ 1 200 m<sup>2</sup>.

### Formes et Couleurs

**Créée à Nancy en 1969, en tant que bureau d'études à vocation d'aménagements d'espaces, cette entreprise de 8 personnes est spécialisée dans l'architecture et la décoration d'intérieur et la fourniture de lignes de mobilier de designers dans les domaines de l'habitat et des collectivités.**

Elle possède des agences commerciales à Nancy et Metz et a choisi le Parc Eiffel

Énergie pour l'implantation d'une nouvelle structure. L'objectif de ce projet est de créer une base logistique, l'ensemble des flux étant actuellement sous-traité. Connaissant un fort développement, l'entreprise prévoit également de regrouper ses activités de laquage, de montage et son service après-vente. Cette installation comprend l'embauche immédiate de 3 personnes et la création de 3 emplois supplémentaires dans les deux années à venir. Pour répondre à ses besoins, Formes et Couleurs a programmé la construction de 700 m<sup>2</sup> de bureaux et d'ateliers dans un



premier temps avec une extension possible, le tout sur une surface de 3500 m<sup>2</sup> de terrain.

### Novabase Venturini

**Sébastien Koch et Philippe Pereira, repreneurs en 2009 de la menuiserie Venturini, ont décidé d'investir dans de nouveaux locaux labellisés Bâtiments Basse Consommation (BBC) sur un terrain de 7000 m<sup>2</sup>, sur le Parc Eiffel Énergie à Pompey. La livraison du bâtiment d'une superficie d'environ 3150 m<sup>2</sup> au sol, à usage de bureaux et d'atelier, est programmée pour le second semestre 2012.**

Spécialisée dans la menuiserie industrielle, Novabase Venturini axe son développement autour de deux activités : d'une part, la menuiserie bois appliquée au secteur du bâtiment, en intervenant pour le compte de donneurs d'ordre publics (Hôpitaux, Conseils Généraux, Conseil Régional...) ou privés (maisons de retraite, cliniques, promoteurs, entreprises générales). D'autre part, l'agencement sur mesure pour les particuliers (Cuisines, dressing, agencement intérieur, terrasses).



22 personnes travaillent aujourd'hui dans l'entreprise et il est prévu d'embaucher 6 personnes supplémentaires d'ici 2013.

La société a déjà un carnet de commandes bien rempli pour 2012 (Artem, maternités de Nancy et de Metz, collèges, hôpitaux...).

### Vitalaire

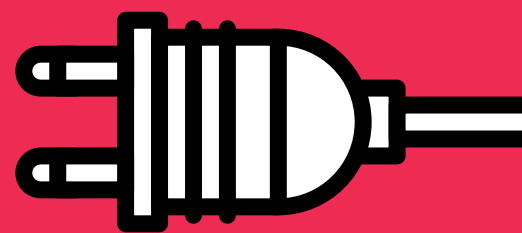
**En cours d'élaboration, la société VITALAIRE, filiale du groupe Air Liquide, actuellement installée dans les locaux du CAREP à Custines, souhaite conforter et développer son activité dans la Région**

**de Nancy et plus particulièrement sur le lotissement d'activités Citentreprises II correspondant à une volonté de développement dans l'Est de la France.**

Vitalaire assure des prestations médico-techniques à domicile en particulier dans les domaines de la prise en charge des

maladies respiratoires et des traitements par perfusion. Cette entreprise comptait 8 personnes en 2002, actuellement ils sont une vingtaine avec une perspective de 30 salariés à court terme. Le projet consiste à implanter un bâtiment d'environ 500m<sup>2</sup> sur la parcelle AC 280 pour une surface foncière de 2781m<sup>2</sup> juste à côté du projet Clozal.

## Surveillance des lignes HTA



**Dans le cadre de son programme d'entretien des ouvrages électriques, ERDF organise chaque année la visite aérienne préventive d'un tiers environ de son réseau 20000 volts. Le programme 2012 en Lorraine concerne 3000 km de lignes.**

L'entreprise chargée du survol des lignes a pour mission :

- D'effectuer le relevé des zones boisées situées à proximité du réseau électrique qui nécessitent un élagage,
- De détecter des signes d'usure d'éléments du réseau situés sur les poteaux, les postes de transformation ou dans des zones inaccessibles lors de visites à pied : isolateurs cassés, fils avec des brins coupés, ferrures supports d'isolateurs déformés...

Le résultat de l'inspection a pour but de réaliser un diagnostic qui permettra aux équipes ERDF d'intervenir préventivement afin d'éviter la survenance d'une panne privant d'électricité le secteur desservi.

Cette action s'intègre dans la politique de maintenance et d'amélioration continue des réseaux pour permettre à ERDF d'acheminer l'électricité à tous les clients dans les meilleures conditions.

Par conséquent cette société réalisera entre le 13 février et le 12 avril 2012 des surveillances de lignes 20000 volts pour le compte d'ERDF et survolera notre commune à basse altitude (entre 1 et 10 mètres du sol environ). La société dispose bien entendu de toutes les autorisations nécessaires pour que cette mission se déroule dans les meilleures conditions de sécurité.

Afin de pouvoir l'identifier lors de son passage nous vous informons que l'hélicoptère est de couleur grise et est immatriculé F.GSIC.

## COLLECTE

### Encombrants

**Ramassage des objets encombrants le jeudi 8 mars 2012. La collecte des objets hétérogènes est limitée à 2 m<sup>3</sup>.**

Ne sont pas collectés : les déchets d'équipement électronique et électriques (réfrigérateur, machine à laver...), les fûts, bidons et autres contenants des produits polluants, les bouteilles de gaz, les carcasses de voitures et de machines outils ou agricoles, la pierre, le béton, la terre, les ordures ménagères, les déchets verts, les explosifs, les extincteurs, les rouleaux de fil de fer, treillis soudés, les grillages et câbles métalliques, les produits radioactifs, les pneumatiques.



**HÔTEL DE VILLE DE POMPEY**

36 rue des Jardins Fleuris / Tél. 03 83 49 23 56  
 Fax 03 83 49 31 46 / mairie@pompey.fr / Ouverture  
 du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h  
 Samedi : 8h30-12h / Pendant les week-ends et  
 en dehors des horaires d'ouverture de la mairie,  
 numéro d'urgence : 06 85 21 99 02

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

36 rue des Jardins Fleuris / Tél. 03 83 49 51 81  
 action-sociale.mairie@pompey.fr  
 Mêmes heures d'ouverture que la mairie  
 Permanences sociales : lundi et jeudi 9h-12h

**ACCÈS AUX COMMERCE DES PLUS DE 65 ANS**

Tous les mardis après-midi. Réservation de la place  
 le lundi matin. Contact CCAS : 03 83 49 51 81

**MAISON FLEURIE**

99 rue des Jardins Fleuris / Tél. 03 83 24 21 88  
 polemploi.mairie@wanadoo.fr  
 • rencontres récréatives : lundi et jeudi 14 h-16h30  
 • épicerie sociale : prendre contact avec le CCAS  
 • écrivain public : 1<sup>er</sup> mardi du mois 9h30-11h30  
 • relais emploi : mardi 9h-11h et 14h-16h  
 • permanence juridique : 2<sup>e</sup> mercredi du mois  
 16h30-18h

**CONCILIATEUR DE JUSTICE (EN MAIRIE)**

Le 3<sup>e</sup> mardi du mois / Tél. 03 83 49 23 56

**REPAS À DOMICILE**

Chaque jour un repas équilibré peut être porté au  
 domicile. Réservation au CCAS : 03 83 49 51 81

**PERMANENCE CPAM (EN MAIRIE)**

Lundi et mercredi : 8h30-11h30.

**SECOURS POPULAIRE**

Cités S<sup>t</sup> Euchaire, allée des Violettes  
 Tél. 03 83 49 92 52 (Charlotte Fogel) / 13h30-16h30  
 2<sup>e</sup> mercredi du mois : distribution alimentaire  
 3<sup>e</sup> mercredi du mois : vestiaire

**RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES**

Particuliers et petits collectifs  
 • lundi : déchets biodégradables  
 • mardi : recyclables secs  
 • vendredi : ordures ménagères  
 Artisans, commerçants, tous les collectifs, village  
 • mardi : recyclables secs  
 • mercredi et vendredi : ordures ménagères  
 Sortir les sacs ou poubelles la veille après 19h  
 Jours fériés : le ramassage s'effectue le lendemain

**DÉCHETTERIE**

Voie de la digue, Frouard / Tél. 03 83 24 34 34  
 Du lundi au vendredi : 10h-12h30 et 13h30-18h  
 Samedi : 10h-19h / Dimanche et jours fériés : 10h-13h

**COMPOSTERIE**

Route de Saizerais, Marbach  
 Du lundi au vendredi : 10h-14h / samedi : 10h-17h

**TRANSPORTS**

Agence SIT – 7 avenue du G<sup>ral</sup> de Gaulle  
 Tél. 03 83 49 23 23 / Du lundi au vendredi :  
 7h30-12h30 et 14h-18h / Samedi : 7h30-12h30

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY**

Rue des 4 Éléments – BP 60008 / Tél. 03 83 49 81 81  
 Du lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-18h

**ESPACE ENFANCE COMMUNAUTAIRE**

Rue des 4 Éléments / Du lundi au vendredi : 7h30-  
 18h30 / Renseignements, inscriptions : 03 83 49 81 31

**MISSION LOCALE**

Rue des Aciéries / Tél. : 03 83 24 30 72  
 Du lundi au jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h  
 Vendredi : 8h30-12h et 13h30-16h

**MARCHÉ**

Jeudis matins, Place du Marché (à côté de la piscine)

**PISCINE**

Avenue Gambetta / Tél. : 03 83 49 15 34

**NUMÉROS D'URGENCE**

Médecins ..... 08 20 33 20 20  
 Pharmacie ..... 3237  
 Centre anti-poison ..... 03 83 32 36 36  
 Samu ..... 15  
 Pompiers ..... 18  
 Gendarmerie ..... 03 83 49 22 45  
 EDF ..... 0810 333 054  
 GDF ..... 0810 433 054  
 Veolia (eau) ..... 0810 463 463

**Médaille de la Ville**

**La Ville de Pompey compte en son sein des hommes et des femmes qui s'investissent ou se sont investis fortement dans des domaines aussi variés que l'associatif, la politique, l'insertion sociale, la valorisation du patrimoine ou qui ont, encore, choisi de mettre leur talent artistique ou sportif au service de la collectivité.**

Ces personnalités, qui travaillent souvent dans l'ombre au bien-être de tous et qui participent au rayonnement de notre commune, méritent par leur parcours engagé

d'être mis en lumière. C'est pourquoi le conseil municipal a décidé, sur proposition du Maire, l'attribution d'une médaille de la ville. Suite à cette délibération, un groupe de travail composé d'élus, de bénévoles a été chargé d'étudier les propositions reçues par des tiers.

Au regard des règles et critères d'attributions et en reconnaissance de leur engagement citoyen, il a été proposé de mettre à l'honneur, lors de la cérémonie des Vœux du Maire à la population le 8 janvier 2012 :



▲ **Madeleine Mathieu** pour son dynamisme associatif comme secrétaire de l'École de Musique de Pompey et de la Villanelle et comme conseillère municipale et membre du SIFA pour lesquels elle a œuvré.

▲ **Raymond Mathieu** pour son dynamisme associatif comme président fondateur de l'École de Musique de Pompey et de la Villanelle et comme conseiller municipal et membre du SIFA pour lesquels il a œuvré.

**Le saviez-vous ?**

Le dessin de la médaille de la ville, représentant les éléments de notre patrimoine et de notre histoire locale (la mairie et son clocher, la tour Eiffel, les aciéries de Pompey, le pont symbole de lien social et culturel, la vigne symbole de notre passé viticole) a été réalisé par Virginie Pierrard, jeune artiste pompéienne.



◀ **Maurice Seiler** pour son dynamisme associatif comme président fondateur de la Communauté des Sections des Déportés du Travail de notre Bassin et de l'Amicale des Anciens Élèves des écoles des Pompey et politique en tant que conseiller municipal.

▶ **Édith Gérard** pour les actions culturelles menées en direction des élèves des écoles de Pompey et des jeunes Pompéiens (gratuité des ouvrages scolaires) et la mise en œuvre de nombreuses manifestations culturelles à Pompey.



**Lucien Geindre (1920-2012)**

**HOMMAGE**

**Le choix de la commission « médaille de la ville » s'était tout naturellement et unanimement tourné vers M. Geindre pour son attachement, investissement pour SA commune de Pompey.**

Né le 30 juillet 1920 à Champigneulle et après des études au Lycée Poincaré de Nancy et à Besançon, il est entré aux Aciéries de Pompey, successivement dessinateur, chef de travaux puis ingénieur. Il est cependant connu et reconnu pour son autre centre d'intérêt, son autre passion Quel pompéien, curieux d'histoire locale, n'a-t-il pas entendu parler des fouilles de Lucien Geindre sur le site de l'Avant-Garde ? Quel pompéien, soucieux de connaître l'histoire de sa ville, n'a-t-il pas eu en mains un de ses livres « Pompey sous l'Avant-Garde » ?

En effet, très jeune, Lucien Geindre s'est passionné d'histoire et de fouilles archéologiques, avide de découvrir l'histoire oubliée des lieux de son quotidien.

Puis, un peu plus tard, en parallèle de sa vie professionnelle et familiale, il a entrepris des fouilles à Pompey et aux environs. Il a ainsi découvert une villa gallo-romaine aux Brevelles (actuellement rue de la Mine) et bien sûr il a longtemps travaillé sur le site de la maison forte de l'Avant-Garde. Autour de lui, petit à petit, une quinzaine de volontaires s'est regroupée permettant de réaliser un travail de mise à jour impressionnant. Cette équipe de bénévoles a ainsi sorti de l'oubli, outre les murs du château, une exceptionnelle collection de carreaux de poêle en céramique, d'innombrables objets en poterie, en ferronnerie, des bijoux, des pièces de monnaie... Toutes ces découvertes ont longtemps été regroupées et exposées au Musée d'Histoire Locale de Pompey. Lucien Geindre a écrit et fait publier de nombreux articles ou monographies sur Pompey dans des revues historiques spécialisées et plusieurs ouvrages sur l'histoire de Pompey et des villes du Bassin.

Nous lui sommes reconnaissants de son dévouement, de son investissement à faire connaître notre histoire locale et nous

voulons lui témoigner, au travers de la médaille de la Ville de Pompey et de cet hommage, notre respect le plus sincère pour tout son travail accompli en ce sens.

